



Municipalité de
TASCHEREAU
Secteur Laferté et Languedoc

Journal Le Bavard

**JUILLET
AOÛT
2024**

*Rappel
2e versement de taxes
1er juillet*



PAGES MUNICIPALES

COMMUNICATIONS

Fanny Veilleux 819 796-2219 poste 121
Directrice générale dg@munitaschereau.ca

Vanessa Boutin
Cameron 819 796-2219 poste 128
Directrice en loisirs loisirs@munitaschereau.ca

Sabrina Chamberland 819 796-2219 poste 122
Agente administrative dga@munitaschereau.ca

Jean-Guy Hébert 819 333-7671
Inspecteur municipal inspecteur@munitaschereau.ca

Michael Otis 819 796-2219 poste 124
Maire mairie@munitaschereau.ca

Restaurant de 819 796-2219 poste 125
l'aréna

Salle du 819 796-2219 poste 126
conseil

Bibliothèque 819 796-2219 poste 131

Garage 819 796-2219 poste 134

BUREAU MUNICIPAL

415 avenue Privat,
Taschereau
 819 796-2219
 819 796-2220

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et 13 h à 16 h et
vendredi de 8 h à 12 h

SERVICE PHOTOCOPIES

0,25¢ les 4 premières feuilles
0,10¢ les suivantes

1\$ la feuille en couleur

Fax: 1\$

CODE QR

Municipalité de
Taschereau



taschereau.ao.ca/fr/

RÉUNIONS DU CONSEIL



2024

19h30

TASCHEREAU:
SALLE YVES AUBUT

19h30

SECTEUR LAFERTÉ:
SALLE DES LOISIRS

Janvier 8	Février 5	Mars 11
Avril 2	Mai 6 LAFERTÉ	Juin 10
Juillet 8	Août 12	Septembre 9 LAFERTÉ
Octobre 15	Novembre 11	Décembre 9

LE MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT



Bonjour à tous,

Plusieurs doivent se demander qu'est-ce que je fais comme travail ? à quoi je sert ?

Je sais que j'ai peut-être l'air de ne "rien faire", mais croyez-moi, ça n'arrête pas. Voici tous les dossiers auxquels je touche annuellement depuis plus de 7 ans (ça ne tiens pas compte des dossiers déjà fermées) ;



- Tout ce qui touche au comité des loisirs Sport Action Jeunesse;

RESPONSABILITÉS DE L'AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT DANS LE COMITÉ DE SPORT ACTION JEUNESSE

1. Assister aux réunions et aux événements en tant que membre à part égale,
2. Agir comme secrétaire;
 - a. Préparer l'ordre du jour pour les réunions,
 - b. Préparer les comptes rendus des réunions,
 - c. Faire les photocopies.
3. Agir comme responsable de la communication en générale,
 - a. Répondre aux courriels.
 - b. Faire la communication entre l'organisme et les différentes compagnies pour l'organisation de l'événement,
 - c. Monter les messages dans le journal local Le Bavard,
 - d. Créer les affiches,
 - e. Créer les pamphlets,
 - f. Prendre des photos lors des événements,
 - g. Aider à trouver des bénévoles et monter l'horaire.
4. Agir comme responsable de la communication médiatique générale;
 - a. Mettre à jour le compte Facebook,
 - b. Mettre à jour le site internet de SAJT,
 - c. Gérer les demandes de soumissions et d'approbations pour la publicité telle qu'elle soit.
5. Agir comme responsable des commandites en générales;
 - a. Composer les demandes de commandite, imprimer et poster,
 - b. Composer les lettres de remerciement, imprimer et poster.
6. Prendre et gérer les inscriptions;
 - a. Récouter les noms et l'argent.



7. Faire les chèques;
 - a. Faire signer les signataires
 - b. Faires des photocopies des chèques
 - c. Poster les chèques (comptes à payer)
 - d. Faire les dépôts nécessaires



ACTIVITÉS
 Tournois d'hiver
 Fest'hiver
 Courses de boîtes à savon
 Halloween



- Centre vitalité (nouveautés à venir; dont l'acquisition d'un module d'entraînement);
 1. Gérer les inscriptions,
 2. Trouver des subventions pour renouveler le matériel.

- Maison des jeunes;
 1. Supporter l'animateur (trice) et gérer les comptes,
 2. Rénovation du local et achat de matériel grâce à une subvention obtenue lors de l'été 2023.

- Animation;
 1. Gérer les inscriptions (création des formulaires, communication aux parents...),
 2. Achat de matériel,
 3. Trouver des subventions pour le matériel.

- Soccer (en place depuis l'été 2023);
 1. Gérer les inscriptions,
 2. Collaborer avec l'entraîneur,
 3. Trouver des subventions pour renouveler ou aquérir du matériel,
 4. De l'équipement de jeu et des chandails neufs ont été acquis pour le groupe des pour la saison 2023.



- Hockey mineur;
 1. Gérer les inscriptions,
 2. Collaborer avec l'entraîneur,
 3. Trouver des subventions pour renouveler ou aquérir du matériel
 4. Un équipement de gardien de but a été acquis pour le groupe des petits lors de l'hiver 2023



- Gala reconnaissance des bénévoles (depuis 2023);
 1. Création de la publicité,
 2. Formulaires,
 3. Envoies,
 4. Inscriptions,
 5. Organisation de la soirée; Déroulement et montage des textes, achat du matériel, décoration de salle.



- Mont-Panoramique (travaux en cours);
 - Une corvée citoyenne aura lieu au cours de l'été 2023;
 - Des panneaux d'indication seront installés,
 - Marcher le sentier, déterminer les besoins, design des panneaux (...).

- Familles en fête (fête qui reviendra à tous les ans);

- Demande de commandites
- Gérer l'entièreter de l'événement;
 - Déterminer les activités,
 - Approcher les compagnies,
 - Montage de publicité,
 - Communication facebook,
 - Envoi postaux,
 - Achat de matériel,
 - Coordonner l'horaire,
 - Recherche de bénévoles,
 - Préparation des lieux (...)



- Site web de la municipalité;

- Pochette des nouveaux arrivants;

- Parc municipaux; (demandes de subventions approuvées)

- Nouveautés à venir (remplacement d'un module et ajout d'un mur d'escalade),
- Réfection du site à venir,
- Recherches et demandes de subvention.

- Forêt Récréo-Nature (demandes de subventions approuvées, détails à venir),

- Cinéma Taschereau;

- Jeux d'eau (demande de subvention approuvée, détails à venir);

- Jardin et Serre communautaire (phase 1 terminée, phase 2 en cours : Électricité, montage du coin jardin) ; Nous devons absolument attendre la modification du panneau électrique (jeux d'eau et serre) pour pouvoir faire l'ouverture de la serre. Soyez assuré que nous ferons tout pour faire une ouverture officielle au printemps 2025.

- Journal le Bavard;

- La piste cyclable (en attente de la réfection du pont);



- Publicité sur les bandes de la patinoire;
- Argent Taschereau;
- AFAT (Association Forestière Abitibi-Témiscamingue);
 - Projet des petits arbres;
- Réservations de salle;
 - Prendre les réservations;
 - Coordonner,
 - Donner les plans de table pour l'assemblage de la salle;
 - Gérer les paiements;
- Réservations de la patinoire;
 - Cartes de membre,
 - Horaire hebdomadaire
 - Rapport annuel.
- Match de la Coupe de la Frontière;
- Semaine culturelle;
 - Subvention pour une activité à venir fin septembre 2024.
- Magasin générale;
 - Publicités guide touristique,
 - Affiches.



• ***Demandes de subvention faites au cours de l'année 2023-2024;***

- Fond Région et Ruralité volet local
 - Jeux d'eau (accepté)
 - Électricité et cuisine de l'aréna (accepté)
- Fond Région et Ruralité volet territorial
 - Forêt Récréo-Nature (accepté)
- PAFIRSPA volet 1 - 2024
 - Jeux d'eau (en attente)
- PAFIRSPA volet 2 - 2024
 - Forêt Récréo-Nature (accepté)
- PRIMA - 2024
 - Amélioration au parc municipal (accepté)
- LSAT - 2023 (Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue)
 - Équipement de gardien de but groupe des petits (accepté)
 - Équipement de soccer (accepté)
- Projet culturel
 - L'Art de la magie avec Pete Magie - hiver 2023 (accepté)



Sachez que je ne suis pas parfaite et une chance, ce serait plate.



Il va y avoir encore des erreurs ici et là, mais ce que je sais, c'est que je travaille fort pour faire avancer les choses. Tranquillement, on réussit à aller de l'avant avec les projets. À noter que je n'irais pas loin sans mes précieux bénévoles!! De toute façon, on ne peut pas aller plus vite, car même si on le voudrait, les demandes de subventions, c'est toujours long. De plus, ce ne sont pas toutes les demandes qui sont acceptées malheureusement.

J'en profite pour vous dire que l'Assemblée générale de Sport Action Jeunesse Taschereau aura lieu au début du mois de septembre. Vous désirez vous impliquer ? que ce soit pour une des activités seulement, venez à la réunion !

Halloween, tournois, fest'hiver, courses de boîtes à savon, bal des moissons ...

Plus de détails dans le Barard de Septembre et sur la page de la municipalité.

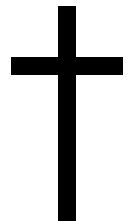
Vanessa 

FABRIQUE ST-PIERRE

Intentions de messes pour le mois de juin et juillet 2024

Messe au cimetière de Taschereau le 30 juin 2024 à 14h00.

Messe au cimetière de Laferté le 7 juillet 2024 à 14h00.



Aînés et consommation : prendre les bonnes décisions et faire valoir ses droits

Le guide Aînés et consommation : des droits à faire valoir (1.8 Mo) est un outil de référence dont l'objectif est d'informer les personnes âgées de leurs droits en matière de consommation.

Il pourrait ainsi vous aider à prévenir des problèmes liés à vos achats de la vie de tous les jours ou encore ceux qui impliquent de grosses sommes d'argent.

Par exemple, vous y trouverez de l'information sur :

- les erreurs de prix à la caisse;
- la vente itinérante;
- les garanties légales;
- les services de télécommunications;
- les cours;
- les cartes et les marges de crédit;
- les produits miracles offerts sur Internet;
- l'achat d'un voyage;
- l'achat de meubles sur invitation;
- les services funéraires et de sépulture.

Le guide propose plusieurs conseils à suivre avant de faire un achat, d'accepter une offre ou de signer un contrat. Il présente aussi vos recours en cas de problème avec un commerçant ainsi que les étapes à suivre pour vous aider à faire valoir vos droits. De plus, vous y trouverez des ressources utiles pour des sujets qui ne relèvent pas de l'Office de la protection du consommateur.

Au final, le guide vous fournira tous les outils nécessaires afin de faire de meilleurs choix en matière de consommation et ainsi préserver votre tranquillité d'esprit.

LAISSEZ PASSER

L'été arrive à grand pas et encore cette année vous pouvez vous procurer des laissez-passer pour certains sites touristiques de l'Abitibi-Témiscamingue. La seule restriction est d'être abonné à la bibliothèque pour se les procurer.

ROTATION

Comme vous savez nous avons à quelques reprises un échange de livres avec le réseau biblio. Voici le nombre de livres que nous avons échangé.

225 romans adulte
32 romans jeune
80 documentaires adulte
31 documentaires jeune
84 B.D.
61 albums enfant



UNE NAISSANCE UN LIVRE

Nous avons un programme pour les parents d'un enfant de moins de 1 an qui s'appelle Une Naissance Un Livre. La seule chose que vous avez à faire est d'abonner votre enfant, afin de recevoir une trousse du parfait bébé - lecteur. Informez-vous auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Qu'est ce que le réseau Biblio ATNQ?

- 66 bibliothèques et points de service
- 414 bénévoles
- 40 566 heures investies en bénévolat
- 196 957 prêts de documents
- 8 897 demandes spéciales (PEB)
- 1376 animations

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE



MARDI: 14H À 15H
MERCREDI: 19H À 20H30
VENDREDI: 19H À 20H30

VACANCES

Voici le dates que la bibliothèque sera fermée pour les vacances d'été. Du 21 juillet au 3 août 2024 inclusivement.

N'oubliez pas que les abonnements et les retards de livres sont maintenant gratuits.



Maude Bédard de Taschereau

Fidèle lectrice !

L'heureuse gagnante de 3 livres MANGA lors d'un concours organisé à travers les bibliothèques de l'Abitibi-Témiscamingue.

Accompagnée sur la photo de sa soeur Jennyllie.



Bravo Maude !

PUBLICITÉS

**Affichez votre
entreprise dans
le journal**



Carte d'affaire : 30\$

1/4 de page : 70\$





1/2 page : 120\$





Page complète : 190\$

819 796-2219 poste 128
loisirs@munitaschereau.ca

Votre publicité doit
déjà être montée



-  Service mécanique générale
-  Vente de pièces de tout genre
-  Vente de produits Pétro Canada
-  Garantie sur pièces et main d'oeuvre Canada, États-Unis (sur pièces Napa)

-  Changement d'huile avec inspection à partir de 99.99\$ 5L,
-  109.99\$ 5L synthétique avec inspection des liquides et remplissage de lave-glace,
-  119.99\$ pour les camions avec huile synthétique, avec inspection des liquides et remplissage de lave-glace
-  Service de remplacement des pneus et équilibrages

Au plaisir de vous rencontrer

PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 MAI 2024
MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LAFERTÉ

À la séance régulière du Conseil sont présents:

M. Mathieu Cloutier, Pro-Maire
M. Sylvain Cameron M. Henri Lampron
M. Patrick Landry M. Julien Chalifoux

Absent : M. Michael Otis et M. Zacharie Cloutier-Julien

Sont aussi présentes :
Mme Fanny Veilleux, directrice générale

Ouverture :

Sous la présidence du pro-maire, M. Mathieu Cloutier et formant quorum, à 19h30 M. Cloutier déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour :

- 1- Ouverture
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2024
- 4- Correspondance
- 5- Comptes à payer
- 6- Situation financière
- 7- Période de questions
- 8- Rapport du maire
- 9- Rapport lots intramunicipaux
- 10- Autres rapports
- 11- Véloce III – Volet 3 : Reddition 2023
- 12- Formation : la comptabilité municipale (résolution)
- 13- Abat-poussières
- 14- Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets
- 15- Avis de Motion et dépôt de projet du Règlement #2024-04-1 « Dérogations mineures »
- 16- Avis de motion et dépôt du projet de règlement #2024-04-3 « Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 99 000\$ »
- 17- Soumission Nettoyage réservoir eau potable
- 18- Terrain avec Centre de Service scolaire Lac-Abitibi échange et servitude, signataire

- 19- Soumission équipement resto aréna
- 20- Ordinateur pour caméra garage et bloc
- 21- Période de questions
- 22- Fermeture

6310-05-24 Ordre du jour :

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.
Adoptée.

6311-05-24 Acceptation du procès-verbal du 2 avril 2024

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 Avril 2024.
Adoptée

Correspondance

Un mot de remerciement de Mme Ghislaine Tardif pour son prix au gala des bénévoles.

6312-05-24 Comptes à payer

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes à payer pour le mois d'avril 2024.

Pour la municipalité :

Chèques manuels de M0240018 à M0240025 au montant de 7 170.36\$;
Chèques réguliers de C2400046 à C2400058 au montant de 21 019.98\$;
Paiement par carte de crédit V0202405 au montant de 4 441,35\$;
Paiements directs de P2400084 à P2400115 au montant de 79 186.60\$
Paiements préautorisés L2400023 à L2400027 au montant de 25 168.85\$; et les salaires de D2400113 à D2400150 au montant de 23 545.54\$

Pour les lots intramunicipaux :

Chèque régulier C2400009 à C2400011 au montant de 22 142.09\$

Que la municipalité et les lots intra municipaux ont les crédits disponibles pour ces dépenses.

Adoptée.

6313-05-24 Situation financière

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la situation financière d'avril 2024.
Adoptée.

	<p>Période de questions :</p> <p>Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.</p>
	<p>Rapport du maire :</p> <p>Le maire étant absent, il n'y a pas de rapport du maire.</p>
	<p>Rapport des lots intramunicipaux</p> <p>Étant en période de dégel, il n'y a pas eu de travaux.</p>
	<p>Autres rapports</p>

	Aucun autre rapport
6314-05-24	<p>Véloce III – Volet 3 : Reddition 2023</p> <p>ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;</p> <p>ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;</p> <p>ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2023, les dépenses admissibles ;</p> <p>ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 1 juin 2023 au ____31 octobre 2023 ;</p> <p>ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées); • la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.); • le résultat quant aux indicateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes réalisées (volet 1); - nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2); - nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3); <p>POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Sylvain Cameron, appuyée par M. Julien Chalifoux, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Taschereau autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liés travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Fanny Veilleux est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.</p> <p>Adoptée</p>

6315-05-24	Formation : La comptabilité municipale Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Fanny Veilleux à suivre la formation « La comptabilité municipale » au montant de 399\$ plus les taxes applicables. Adoptée																																														
6316-05-24	Abat-Poussière Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac pour l'achat et l'épandage de 30 000 litres d'abat-poussière au taux de 0,5437\$/litres excluant l'épandage plus les taxes applicables. Adoptée																																														
6317-05-24	Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets Soumissions pour l'émission de billets																																														
	<table border="1" data-bbox="415 646 1360 1024"> <tr> <td>Date d'ouverture :</td> <td>13 mai 2024</td> <td>Nombre de soumissions :</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Heure d'ouverture :</td> <td>10 h</td> <td>Échéance moyenne :</td> <td>3 ans et 1 mois</td> </tr> <tr> <td>Lieu d'ouverture :</td> <td>Ministère des Finances du Québec</td> <td>Date d'émission :</td> <td>21 mai 2024</td> </tr> <tr> <td>Montant :</td> <td>216 100 \$</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p data-bbox="402 1094 1409 1245">ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 mai 2024, au montant de 216 100 \$;</p> <p data-bbox="402 1283 1409 1472">ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.</p> <p data-bbox="427 1539 922 1566">1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.</p> <table data-bbox="565 1604 1349 1759"> <tr> <td>39 000 \$</td> <td>4,90000 %</td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td>41 100 \$</td> <td>4,80000 %</td> <td>2026</td> </tr> <tr> <td>43 100 \$</td> <td>4,65000 %</td> <td>2027</td> </tr> <tr> <td>45 300 \$</td> <td>4,55000 %</td> <td>2028</td> </tr> <tr> <td>47 600 \$</td> <td>4,55000 %</td> <td>2029</td> </tr> </table> <p data-bbox="683 1797 849 1824">Prix : 98,75600</p> <p data-bbox="1040 1797 1279 1824">Coût réel : 5,06891 %</p> <p data-bbox="427 1862 943 1890">2 - CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI-OUEST</p> <table data-bbox="565 1927 1349 2083"> <tr> <td>39 000 \$</td> <td>5,16300 %</td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td>41 100 \$</td> <td>5,16300 %</td> <td>2026</td> </tr> <tr> <td>43 100 \$</td> <td>5,16300 %</td> <td>2027</td> </tr> <tr> <td>45 300 \$</td> <td>5,16300 %</td> <td>2028</td> </tr> <tr> <td>47 600 \$</td> <td>5,16300 %</td> <td>2029</td> </tr> </table>	Date d'ouverture :	13 mai 2024	Nombre de soumissions :	2	Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois	Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	21 mai 2024	Montant :	216 100 \$			39 000 \$	4,90000 %	2025	41 100 \$	4,80000 %	2026	43 100 \$	4,65000 %	2027	45 300 \$	4,55000 %	2028	47 600 \$	4,55000 %	2029	39 000 \$	5,16300 %	2025	41 100 \$	5,16300 %	2026	43 100 \$	5,16300 %	2027	45 300 \$	5,16300 %	2028	47 600 \$	5,16300 %	2029
Date d'ouverture :	13 mai 2024	Nombre de soumissions :	2																																												
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois																																												
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	21 mai 2024																																												
Montant :	216 100 \$																																														
39 000 \$	4,90000 %	2025																																													
41 100 \$	4,80000 %	2026																																													
43 100 \$	4,65000 %	2027																																													
45 300 \$	4,55000 %	2028																																													
47 600 \$	4,55000 %	2029																																													
39 000 \$	5,16300 %	2025																																													
41 100 \$	5,16300 %	2026																																													
43 100 \$	5,16300 %	2027																																													
45 300 \$	5,16300 %	2028																																													
47 600 \$	5,16300 %	2029																																													

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Sylvain Cameron, appuyé par M. Patrick Landry et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Taschereau accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 21 mai 2024 au montant de 216 100 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 76. Ces billets sont émis au prix de 98,75600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur

enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.
Adoptée

6317-05-24-1

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Taschereau souhaite emprunter par billets pour un montant total de 216 100 \$ qui sera réalisé le 21 mai 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
76	216 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par M. Henri Lampron, appuyé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 mai 2024;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 mai et le 21 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	39 000 \$	
2026.	41 100 \$	
2027.	43 100 \$	
2028.	45 300 \$	
2029.	47 600 \$	(à payer en 2029)
2029.	0 \$	(à renouveler)

Adoptée

6318-05-24	<p>Avis de motion et dépôt de projet du règlement 2024-04-1 : « Dérogation mineure »</p> <p>Avis de motion est donné par M. Julien Chalifoux qu'à une réunion subséquente le règlement 2024-04-1 »Dérogation mineure » soit adopté. Le projet de règlement est déposé.</p>
6319-05-24	<p>Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-04-3 : « Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 99 000\$ »</p> <p>Avis de motion est donné par M. Sylvain Cameron qu'à une réunion subséquente le règlement 2024-4-3 « Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 99 000\$ » soit adopté. Le projet de règlement est déposé.</p>
6320-05-24	<p>Soumission nettoyage réservoir eau potable</p> <p>Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de</p>
	<p>H2O Tech pour le nettoyage de notre réservoir d'eau potable au montant de 6 503.72\$ plus les taxes applicables. Adoptée</p>
6321-05-24	<p>Terrain avec Centre de service scolaire Lac-Abitibi échange et servitude, signataire</p> <p>Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement de nommer M. Michael Otis, maire ou Mme Fanny Veilleux, directrice générale comme signataire des documents notariés dans l'échange sans contrepartie entre le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et la Municipalité des terrains suivants. La Municipalité cède le lot 5 092 560 et le Centre de services scolaire Lac-Abitibi cède le lot 6 367 159. Cet échange inclus une servitude sur les lots 6 367 160, 5 092 560 et 4 881 549 de passage et d'égouttement pour l'entretien et la réparation de conduite sanitaire incluant une interdiction de construire. Adoptée</p>
	<p>Soumission équipement aréna</p> <p>Remis à la prochaine réunion</p>
6322-05-24	<p>Ordinateur pour caméra bloc et garage</p> <p>Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de MicroAge pour l'achat d'une tour d'ordinateur pour gérer nos caméras qui sont au garage municipal ainsi qu'au bloc sanitaire. Le montant est de 788.94\$ plus les taxes applicables. Adoptée</p>
	<p>Période de questions</p> <p>Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.</p>
6323-05-24	<p>Fermeture</p> <p>Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu à l'unanimité de fermer la séance à 20h29. Adoptée</p>

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2024
À LA SALLE YVES AUBUT
PROCÈS VERBAL

À une séance régulière du Conseil sont présents:

Séance régulière du
5 février 2024

M. Michaël Otis, maire M. Zacharie Cloutier-Julien
M. Julien Chalifoux M. Henri Lampron
M. Mathieu Cloutier

Absent : M. Patrick Landry

Est aussi présente :
Mme Agapo Néron-Cloutier, directrice générale adjointe

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h30, M. Otis déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 15 janvier 2024, des séances extraordinaires du 18 décembre 2023
4. Correspondance
5. Comptes à payer
6. Situation financière
7. Période de questions
8. Rapport du maire
9. Rapport lots intra-municipaux
10. Autres rapports
11. Mise en valeur des lots intra municipaux de la MRCAO (DMEL)
12. Centre d'appel d'urgence Abitibi-Témiscamingue
13. Service des incendies :
 - 13.1. Rapport d'inspection MRCAO
 - 13.2. Rapports service des incendies
 - 13.3. Budget service des incendies
14. Tableau des salaires – reporté
15. Lettre d'entente syndical
16. Demande CSS Lac-Abitibi – traité en correspondance
17. ClicSEQUR
18. Renouvellement adhésion FQM
19. Soutien à la vitalisation et coopération intermunicipal
20. Transfert TECQ – traité en correspondance
21. Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)
22. Programme de vitalisation local et territorial
 - 22.1. Rénovons la cuisine du centre récréatif de Taschereau
 - 22.2. La forêt récréonature
23. Congrès ADMQ
24. Permission d'occupation de l'emprise ferroviaire abandonnée
25. Demande de commandite Club de l'âge d'or de Taschereau
26. Avis de dépôt des intérêts pécuniaires
27. Période de questions
28. Fermeture

Rés. #6253-02-24
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #6254-02-24 Procès-verbaux :	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier, appuyé de M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 15 janvier 2024 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2023. Adoptée.
Correspondance :	Le maire partage la correspondance avec les élus et la population.
Rés. #6255-02-24 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes à payer pour le mois de janvier 2024. Pour la municipalité : Au montant de 18 074,40\$ pour les chèques C2400015 à C2400026; un montant de 79 552,02\$ pour les paiements directs P2400023 à P2400039; un montant de 7 607, 16\$ pour les paiement préautorisés L2400005 à L2400006; un montant de 1 654,11\$ pour Visa Desjardins (V0202401) et un montant de 13 138,69\$ pour les salaires de D2400001 à D2400019. Pour les lots intra municipaux : Au montant de 64 488,39 \$ pour les chèques C2400001 à C2400007. Que la municipalité et les lots intra municipaux ont les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #6256-02-24 Situation financière :	Il est proposé par M. Zacharie Julien-Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la situation financière de janvier 2024. Adoptée.
Période de questions :	Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.
Rapport du maire	<ul style="list-style-type: none"> · Concernant la problématique récurrente de la glace à l'aréna, la municipalité est en préparation d'une consultation publique qui devrait se tenir en mars; · M. Otis a été élu préfet suppléant à la MRC Abitibi-Ouest (MRCAO); · Éco entreprises Québec (ÉEQ) est un nouveau joueur dans la gestion des matières résiduelles en région et préconise une unification des services de la collecte. Compte tenu que la <i>Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon</i> a l'expertise de la logistique des transports, la MRCAO envisage ce scénario; · Le groupement des services incendies (SI) de plusieurs municipalités du territoire de la MRCAO avec les SI de La Sarre réaménage la couverture du schéma.
Rapport lots intra-municipaux	Les travaux d'opération sont complétés, les équipes s'en vont vers les lots épars.

financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes :

Travaux sylvicoles : Déblaiement mécanisé à lame tranchante (DMEL);

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 9 652,50\$.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Henri Lampron, appuyée par M. Zacharie Cloutier-Julien, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents:

- De déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 9 652,50\$;
- D'autoriser Mme Agapo Néron-Cloutier à signer la documentation relative au projet.

Adoptée.

Rés. #6258-02-24
Centre d'appel d'urgence Abitibi-Témiscamingue – Direction des opérations lors d'un appel d'urgence incendie

CONSIDÉRANT QUE pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations lors des appels logés au 9-1-1 et nécessitant l'intervention du service en sécurité incendie, la municipalité doit nommer un organisme responsable des procédures à suivre au niveau des interventions;

CONSIDÉRANT QUE le TNO Lac-Chicobi & Guyenne a conclu une entente intermunicipale relative à la fourniture de services en sécurité incendie avec la municipalité de Taschereau;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE lors des appels d'urgence, le TNO Lac-Chicobi & Guyenne, donne la direction des opérations au service incendie de la municipalité de Taschereau pour les procédures à suivre au niveau des interventions incendie;

QU'UNE copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC Abitibi.
Adoptée.

Rés. #6259-02-24
Rapports du service des incendies

Il est proposé par Zacharie Julien-cloutier, appuyer de M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les rapports annuels du service incendie pour l'année 2023 de la municipalité de Taschereau et le TNO Ojima Languedoc.

Adoptée.

Rés. #6260-02-24
Subvention annuelle Pompier

Attendu que la Brigade des pompiers de Taschereau nécessite l'achat de matériel pour leurs besoins de fonctionnement;

Attendu que chaque année la municipalité participe à ce budget discrétionnaire;

Et, compte tenu de l'inflation et du coût d'achat du matériel;

Il est proposé par Zacharie Julien-Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner 3 000.00\$

Adoptée.

Tableau des salaires

REPORTÉ

Rés. #6261-02-24
Lettre d'entente syndicale

Considérant que le salarié travaillant à la classification « Préposé aux travaux saisonniers » doit travailler en dehors de heures normales de bureau;

Considérant que le travail de nuit pour maintenir la glace naturelle de l'aréna du Centre récréatif est indispensable lors d'activités spéciales (p. ex. tournoi, festival);

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le salarié travaillant à la classification « Préposé aux travaux saisonniers » reçoive une prime de 50%, soit le salaire au taux

régulier majoré de 50%, uniquement lorsque la présence de nuit est exigée par la direction générale.

Adoptée.

Demande CSS Lac-Abitibi

Rés. #6262-02-24

ClicSEQUR Nomination d'une représentante autorisée – Annexe C

La demande sera transmise à l'inspecteur municipal.

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau est inscrite aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différentes autorités gouvernementales, tels que les ministères du Revenu, des Affaires municipales et l'Occupation du territoire et du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QU'il est nécessaire de renommer et d'autoriser les représentants autorisés de la Municipalité de Taschereau afin d'utiliser les services électroniques;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION DU CONSEILLER M. Zacharie Julien-Cloutier, Il EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Mme Fanny Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité de Taschereau, les documents requis pour l'inscription à clicSEQUR et qu'il soit autorisé à :

- Gérer l'inscription de l'entreprise à *clicSEQUR – Entreprises*;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à *Mon dossier* pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Gérer l'accès au portail du *Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)*;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de *Mon dossier* pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

Rés. #6263-02-24
ClicSEQUR – Révocation de la
procuration d'un responsable des
services électroniques – Annexe
B

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à *clicSEQUR*.

Adoptée.

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau est inscrite aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différentes autorités gouvernementales, tels que les ministères du Revenu, des Affaires municipales et l'Occupation du territoire et du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QU'il est de notre devoir de mettre à jour le dossier de la Municipalité de Taschereau afin d'utiliser les services électroniques;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DU CONSEILLER M. Henri Lampron, Il EST
RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procurations à titre de responsable au nom de Mme Chantal Martel et au nom de M. Michel Michaud soient révoquées au nom de la Municipalité de Taschereau.

Adoptée.

Rés. #6264-02-24
Renouvellement adhésion FQM

Il est proposé par M. Zacharie Julien-Cloutier et résolu à la majorité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion annuelle 2024 et au Fonds de défense de la Fédération québécoise des municipalités au montant de 1 085,72\$ plus les taxes pour un total de 1 248,31\$.

Adoptée.

Rés. #6265-02-24

Résolution inexistante, laissé ici pour l'incrémentation seulement.

Rés. #6266-02-24
Soutien à la vitalisation et
coopération intermunicipal

ATTENDU que la municipalité d'Authier souhaite déposer le projet Chargé de projet partagé entre Authier et Taschereau

ATTENDU que ce projet permettra à nos deux municipalités de partager une ressource professionnelle pour la concrétisation de nos projets de vitalisation;

ATTENDU qu'il a été convenu que la municipalité d'Authier déposait ce projet au nom de nos deux municipalités dans le cadre du programme de Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, volet territorial;

ATTENDU que la municipalité de Taschereau s'engage à payer sa part de la mise de fond au programme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet Chargé de projet partagé entre Authier et Taschereau au programme de soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – volet territorial en priorité 1 et d'autoriser madame Rachel Barbe, directrice générale de la municipalité d'Authier à déposer et signer le projet au nom de la municipalité de Taschereau.

Adoptée.

Transfert TECQ

En correspondance

Rés. #6267-02-24
Programme pour l'élaboration
des plans de protection des
sources d'eau potable
(PEPPSEP)

**Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources
d'eau potable (PEPPSEP)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Taschereau a pris connaissance
du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour
l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Taschereau désire présenter une
demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le
cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources
d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Henri Lampron, et résolu à
l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Taschereau
autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide
financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE Mme Agapo Néron-Cloutier, directrice générale adjointe soit
autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la
demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de
protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Rés. #6268-02-24
Programme de vitalisation local
et territorial
Rénovons la cuisine de l'aréna

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des
conseillers présents de déposer le projet *Rénovons la cuisine de l'aréna* au
Programme de Vitalisation locale et territorial d'en faire la priorité 1.
Mme Vanessa Boutin-Cameron sera la personne autorisée dans ce dossier
ainsi que la signataire.
Adoptée.

Rés. #6269-02-24
Programme de vitalisation local
et territorial Forêt récréation

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des
conseillers présents de déposer le projet *La Forêt Récréation* au
Programme de Vitalisation locale et territorial d'en faire la priorité 2.
Mme Vanessa Boutin-Cameron sera la personne autorisée dans ce dossier
ainsi que la signataire.

Adoptée.

Rés. #6270-02-24
Congrès ADMQ

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier, secondé par M. Zacharie Julien-
Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à
Mme Fanny Veilleux de participer au congrès annuel du 12 au 14 juin 2024
à Québec de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
au montant de 577\$ + taxes ainsi que les frais de déplacement. Mme
Veilleux sera hébergée à ses frais.
Adoptée.

Rés. #6271-02-24
Permission d'occupation de
l'emprise ferroviaire abandonnée

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des
conseillers présents de désigner Mme Agapo Néron-Cloutier comme
signataire et d'accepter l'entente quinquennale (2024-2029) avec le
ministère des Transport et de la mobilité durable du Québec pour la
permission d'occuper l'emprise ferroviaire abandonnée dans le cadre de la
Cyclo-voie.
Adoptée.

Rés. #6272-02-24
Commandites

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers
présents de commanditer le Club de l'âge d'or Saint-Pierre de Taschereau
au montant de 1 200\$.
Adoptée.

Avis de dépôt des intérêts
pécuniaires

Selon l'article 358 de *Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités*, l'avis est donné que la mise à jour de la divulgation des
intérêts pécuniaires a été déposé à Taschereau ce 5 février 2024.
Déposée.

Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des
questions et émettent des commentaires.

Rés. #6273-02-24
Fermeture

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers
présents de fermer la séance à 20h50.
Adoptée.

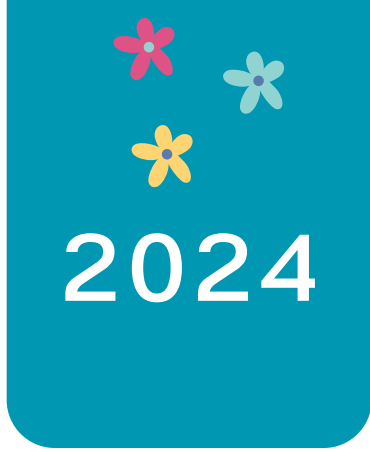
2024

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 	2 	3  	4	5 	6
7 	8 	9 	10  	11	12 	13
14 	15	16 	17  	18	19 	20
21 	22	23	24 	25	26	27
28 NOTE 	29	30	31 			




Rappel
2e versement de taxes



AOÛT



DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4 	5	6	7 	8 	9 	10
11 	12 	13	14 	15 	16 	17
18 	19	20	21 	22 	23 	24
25	26	27	28 	29 	30 	31

*Passez de belles vacances
Soyez prudent !*

